École secondaire de la Cité-des-Jeunes

Document destiné aux parents sur la nature et la période des principales évaluations
Année scolaire 2026-2027 - PFAE - FMS

Première communication écrite	**Bulletin 1**	**Bulletin 2**	**Bulletin 3**
• Commentaires sur les apprentissages et le comportement de votre enfant. • Communication transmise avant le **15 octobre 2026**.	• **Fin d'étape : 6 novembre 2026** • Rencontre avec les enseignants date à confirmer.	• **Fin d'étape : 5 février 2027** • Possibilité de rencontre avec les enseignants sur rendez-vous date à confirmer.	• **Fin d'étape : 23 juin 2027**

Nature et période des principales évaluations des apprentissages

COMPÉTENCES À ÉVALUER		Étape 1 (20%)		Étape 2 (20%)		Étape 3* (60%)	
		Observations en cours d'étape Exemples : Évaluations écrites, Entretiens avec l'élève, Grilles d'observations, Analyses de ses productions, Portfolio	**Résultat inscrit au bulletin**	**Observations en cours d'étape Exemples :** Entretiens avec l'élève, Grilles d'observations, Analyses de ses productions, Portfolio	**Résultat inscrit au bulletin**	**Observations en cours d'étape Exemples :** Entretiens avec l'élève, Grilles d'observations, Analyses de ses productions, Portfolio	**Résultat inscrit au bulletin**
Français	Lire et apprécier des textes variés (40%)	X	X	X		X	X
	Écrire des textes variés (40%)	X		X	X	X	X
	Communiquer oralement (20%)	X		X	X	X	X
Maths	C1 - Résoudre des situations problèmes (30%)	X		X	X	X	X
	C2 – Développer un raisonnement mathématique (70%)	X	X	X	X	X	X
Anglais	Interagir oralement en anglais (40%)	X	X	X	X	X	X

	Réinvestir sa compréhension des textes (30%)	X		X	X	X	
	Écrire et produire des textes (30%)	X	X	X		X	
Préparation au marché du travail – PMT*		X	X	X	X	X	X
Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé – Stage**				X	X	X	X

* « La réussite de la matière préparation au marché du travail est requise pour l'obtention du certificat de formation à un métier semi-spécialisé. Cette réussite est assurée si le résultat disciplinaire, basé sur « Cerner son profil personnel et professionnel », « Se donner une représentation du monde du travail » et « Réaliser une démarche d'insertion socioprofessionnelle », atteint le seuil de réussite fixé à 60 %.
Pour plus d'informations, consultez le cadre d'évaluation des apprentissages. »[1]

** « La réussite de la matière préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé est assurée si l'élève obtient 60 % à la fois pour « S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé » et pour « Adopter les attitudes et les comportements requis en milieu de travail ». La réussite de « S'approprier les compétences spécifiques d'un métier semi-spécialisé » nécessite, notamment, la maîtrise de toutes les compétences spécifiques obligatoires du métier semi-spécialisé choisi.[2]
Pour plus d'informations, consultez le cadre d'évaluation des apprentissages. »

Pour l'obtention d'un certificat de formation à un métier semi-spécialisé, avec mention de ce métier (CFMS) :

- Avoir suivi tous ses cours (900 heures) de FMS
- Avoir réussi sa formation pratique de 450 heures
 - Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé (PEMS) = stage en milieu de travail
 - Avoir réussi toutes les compétences professionnelles d'un métier semi-spécialisé
 - Préparation au marché du travail (PMT)

Compétences non disciplinaires

✧ À l'étape 1 et 3, l'une des compétences non disciplinaires suivantes est commentée par le titulaire.
La compétence évaluée annuellement est identifiée dans les normes et modalités de l'école. :

- Exercer son jugement critique
- Organiser son travail
- Travailler en équipe
- Savoir communiquer

[1] Tiré du cadre d'évaluation des apprentissages, Parcours de formation axée sur l'emploi, Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, Préparation au marché du travail. MEQ, août 2011.
[2] Tiré du cadre d'évaluation des apprentissages, Parcours de formation axée sur l'emploi, Formation menant à l'exercice d'un métier semi-spécialisé, Préparation à l'exercice d'un métier semi-spécialisé. MEQ, août 2011.